

L'Écotaxe agite la Bretagne

12 centimes par kilomètres. C'est le tarif auquel seront assujettis les camions de marchandises de plus de 3,5 tonnes, circulant sur les routes françaises non payantes. Une « taxe poids lourds » ou « écotaxe », instaurée par le Grenelle de l'environnement de 2009, et qui devrait entrer en service le 1er octobre prochain dans tout le pays.

L'écotaxe fait néanmoins débat. « *Cette nouvelle taxe appliquée au secteur du transport routier représentera une augmentation des coûts du transport de 5 à 8%.* », déclare ainsi la [Fédération Nationale des Transports Routiers](#). La Bretagne a pourtant bénéficié d'un dégrèvement: du fait d'une forte mobilisation notamment au niveau parlementaire, une exonération de 50% lui a été accordée à cause de sa « *position excentrée* ». Quant à la collecte de lait, elle est épargnée.

Deux points de vue qui s'affrontent

Les réactions en Bretagne ne se sont pas fait attendre. Les élus du parti Europe-Ecologie-Les-Verts Bretagne ont ainsi déclaré, dans un communiqué, regretter « *l'action des parlementaires socialistes qui ont fait pression pour obtenir une exonération de 50% de l'écotaxe en Bretagne* ». « *Plutôt que de revendiquer une exonération de cette taxe, il est de la responsabilité des élus bretons de pousser l'Etat à engager une véritable politique de développement du fret ferroviaire et maritime pour notre région. Car demain en Europe, seules les régions qui auront su développer ces modes de transport seront à même de faire vivre leurs filières de production.* », poursuit le parti politique.

D'un autre côté, les opposants à la taxe poids lourds. Si certains ont abattu, lors d'une manifestation à Guiclan (29) le 5 août, le portail écotaxe situé sur la RN12, d'autres, pour la plupart entrepreneurs, se sont regroupés au sein du [Comité de Convergence des Intérêts Bretons](#) (CCIB). Ils

assurent « *qu'ils ne paieront pas l'écotaxe* », et dénoncent plus largement dans un manifeste « *une avalanche insupportable de taxes, d'impôts, de charges, de contraintes multiples qui portent un coup fatal à d'innombrables entreprises bretonnes tant dans l'agriculture que dans l'agroalimentaire, le bâtiment, les services, le commerce, l'industrie, le transport, l'artisanat, paralysant la recherche et l'innovation...* ». Ils promettent, dès la rentrée de septembre, de nouvelles actions.

L'éventuelle annonce du report du démarrage de l'écotaxe à janvier 2014, le temps de laisser à tous les transporteurs la possibilité de s'équiper et de se préparer, calmera-t-elle les ardeurs ?

Plus d'infos

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Questions-reponses-sur-l-ecotaxe-.html>

—